

Fiches actions PEN

Action 1 : *J'agis pour la nature*

- Indicateurs de l'action 1

Indicateurs	Date prév. (T1/T2/T3/T4) et année
<i>Pour l'action 1 : Rendre accessible au plus grand nombre, une offre importante et diversifiée d'actions de protection de la nature.</i>	
Indicateur 1 : Nombre de personnes inscrites sur la plateforme <i>J'agis pour la nature</i>	Chaque année
Indicateur 2 : Nombre de candidatures cumulées à des actions de bénévolat nature.	Chaque année
Indicateur 3 : Nombre d'actions mises en ligne.	Chaque année
Indicateur 4 : Nombre et diversité des structures inscrites.	Chaque année

- Finalités de l'action 1

La plateforme *J'agis pour la nature* est un outil de mobilisation grand public à grande échelle qui permet de donner accès à des expériences de terrain de protection de la biodiversité. Ces activités étant gratuites et réparties sur l'ensemble du territoire français, elles sont accessibles à tous sans aucune restriction d'âge, de sexe, d'origine ou de lieu de résidence. La FNH s'étant fixé comme objectif de mobiliser bien au-delà du cercle des convaincus, notre travail engage des acteurs d'autres secteurs (éducation populaire, social, sportif et culturel...) pour toucher celles et ceux qui sont éloignées des préoccupations environnementales. A ce titre, le fait d'être Partenaire Engagé pour la Nature (PEN) sera utile pour participer à la diffusion large auprès de ces réseaux.

- Description de l'action 1

J'agis pour la nature est un outil d'engagement citoyen en faveur de la biodiversité unique en France. Réunissant des activités de bénévolat en pleine nature proposées par un réseau de presque 850 structures, la plateforme www.jagispourlanature.org est un "facilitateur d'engagement" qui permet de toucher bien au-delà du cercle des convaincus ou des personnes déjà engagées. Pour faire découvrir l'engagement nature à toutes celles et ceux qui ne le connaissent pas, la FNH agit sur les "verrous" et les "leviers" (méconnaissance, idée préconçue, proximité, loisirs...), notamment en impliquant des acteurs d'autres domaines (social, éducation populaire, culture, sport...). Cette approche de démocratisation, ainsi que son réseau et sa neutralité, ont valu à *J'agis pour la nature* d'être identifié par les pouvoirs publics comme le prescripteur majeur de l'engagement Nature de proximité et donc de nouer un partenariat stratégique avec la Réserve Civique (www.jeveuxaider.gouv.fr).

Indiquez ici les moyens financiers, matériels et humains associés à l'action. Précisez aussi les parties prenantes associées (dont les éventuels partenaires). Enfin, indiquez les différentes étapes à mener pour la mise en œuvre de votre action et leur phasage dans le temps

Pour faciliter l'engagement des citoyens dans des actions de protection de la Nature et susciter

l'émergence de nouvelles initiatives de préservation de la biodiversité, il est essentiel de communiquer largement et sous des formes différentes.

Tout d'abord, le site www.jagispourlanature.org est et restera un site référence pour l'engagement Nature en France. Les liens privilégiés avec le site www.JeVeuxAider.gouv.fr renforce encore plus cette position.

La communication sur les réseaux sociaux est prioritaire car ils sont devenus le canal privilégié des jeunes générations pour s'informer et communiquer. Des communications régulières sont prévues sur Facebook, Twitter, Instagram et Snapchat. En plus de cela, nous utiliserons régulièrement des relais, comme des influenceurs ou d'autres personnes connues, pour accroître la diffusion de nos « posts ». Nous avons déjà mobilisé Natoo (5,2 millions d'abonnés) sur les centres de soins de la faune sauvage, nous mobilisons prochainement Maxenss (1,2 millions d'abonnés) sur un chantier nature dans une zone humide et nous connaissons bien l'humoriste Nicolas Meyrieux qui a déjà fait des vidéos pour la FNH.

Enfin, la diffusion auprès de la presse permet aussi de toucher un public large. Des communiqués de presse réguliers permettront d'avoir un relais dans la presse nationale mais aussi dans la presse quotidienne régionale.

J'agis pour la nature et Génération Nature ont été créés et sont pilotés par la FNH. Pour aider à la bonne réalisation des actions et apporter un regard bienveillant, certains partenaires sont associés dans des comités de pilotage. Ces partenaires sont de trois types :

- Les réseaux et associations de terrain comme la fédération des CEN, RNF, Mountain riders, le MNHN, l'UNCPIE...
- Les partenaires financeurs : Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Léa Nature, MAIF...
- Les partenaires experts : les planteurs volontaires, les Blongios, Pépins production, le réseau Centres de soins faune sauvage.

Les comités de pilotage se réunissent en moyenne tous les trimestres.

Action 2 : Génération Nature

- Les indicateurs de l'action 2

Indicateurs	Date prév. (T1/T2/T3/T4) et année
<i>Pour l'action 2 : Favoriser l'engagement des jeunes de 15 à 35 ans dans la protection de la nature.</i>	
Indicateur 1 : Nombre de participants aux activités de formation du parcours d'engagement.	Chaque année
Indicateur 2 : Nombre d'initiatives citoyennes de protection de la Nature faisant suite aux parcours d'engagement.	Chaque année
Indicateur 3 : Nombre de projets soutenus dans le cadre des dispositifs de financement.	Chaque année
Rapport intermédiaire	
Rapport d'activité final	
Relevé de dépense	

- Finalité de l'action 2

Le programme Génération Nature viendra mobiliser toute l'énergie d'une jeunesse qui place la transition écologique comme cause prioritaire. Génération Nature créera les conditions favorables permettant à plusieurs milliers de jeunes de devenir des acteurs majeurs de la protection de la biodiversité de proximité, et ce autant en milieu rural qu'en milieu urbain. Qu'ils soient lycéens, étudiants, sans activités, jeunes professionnels ou jeunes parents, c'est sur le seul critère de la motivation que les jeunes auront la possibilité de contribuer à l'amélioration du cadre de vie, l'adaptation aux changements climatiques ou encore la protection des espèces et des espaces naturels de proximité.

- Description de l'action 2

Relayer les actions déjà existantes est utile, mais pour relever les défis auxquels nous faisons face, il est nécessaire d'accroître de façon significative le nombre d'actions sur le terrain. Pour atteindre ce changement d'échelle, la FNH a créé le programme Génération Nature pour permettre notamment aux jeunes de 15 à 35 ans d'être eux-mêmes initiateurs d'actions de protection de la Nature. Des "parcours d'engagement" seront élaborés avec des structures reconnues pour leurs connaissances techniques, et permettront à celles et ceux qui le souhaitent d'acquérir les savoirs techniques suffisants pour mener certains types d'actions. Grâce à cette Génération Nature, nous permettrons la démultiplication à grande échelle, et sur tous les territoires, d'actions de plantations citoyennes, de pépinières de quartier, de création de mare ou encore d'initiatives pour aider les centres de soins de la faune sauvage.

Nous avons 3 grands axes qui visent à susciter l'émergence de nouvelles initiatives, notamment portées par les jeunes de 15 à 35 ans :

1. Construire des « parcours d'engagement » pour la formation des citoyens.

Comme décrit ci-dessus, il s'agit d'un ensemble d'activités, en autonomie ou en groupe et à distance ou en présentiel, qui permettront à toutes celles et ceux qui souhaitent être à l'initiative d'actions de protection de la Nature d'acquérir les compétences suffisantes pour le faire. Les quatre thématiques prévues sont la plantation citoyenne, la création de pépinière de quartier, la création de mare et l'appui à un centre de soins de la faune sauvage. Il est prévu de construire deux premiers parcours d'engagement la première année et de construire les deux autres la deuxième année.

2. Contribuer au financement d'initiatives portées par des jeunes de 15 à 35 ans.

En parallèle aux activités d'acquisition de compétences prévues ci-dessus, nous souhaitons accélérer l'engagement des jeunes de 15 à 35 ans en leur donnant accès à des financements pour des initiatives dans les 4 thématiques identifiées. Un appel à projet sera ouvert chaque semestre (février et septembre) pour permettre aux jeunes qui sont à l'initiative d'une action de plantation citoyenne, de création de mare, de pépinière de quartier ou d'appui à un centre de soin de pouvoir bénéficier d'une aide de 1000 € pour sa réalisation.

3. *Faire connaître l'engagement et l'expertise citoyenne des jeunes pour les positionner comme des acteurs du changement.*

L'ambition est de créer les conditions favorables permettant à plusieurs milliers de jeunes de devenir des acteurs de la protection de la Nature et d'en faire un axe central de leur engagement citoyen. Pour cela, nous comptons identifier des jeunes engagés et valoriser leurs expériences par la production d'articles et de vidéos, puis leur diffusion dans les médias, sur différents sites internet et les réseaux sociaux. En incarnant de façon très concrète l'engagement pour la Nature, ces jeunes deviendront des exemples, et permettront de motiver d'autres jeunes qui n'ont pas encore franchi le pas.

Indiquez ici les moyens financiers, matériels et humains associés à l'action. Précisez aussi les parties prenantes associées (dont les éventuels partenaires). Enfin, indiquez les différentes étapes à mener pour la mise en œuvre de votre action et leur phasage dans le temps

Un site internet sera créé pour le programme Génération Nature afin de centraliser les informations liées à ce programme.

Pour aider à la bonne réalisation des actions et apporter un regard bienveillant, certains partenaires sont associés dans des comités de pilotage. Ces partenaires sont de trois types :

- Les réseaux et associations de terrain comme la fédération des CEN, RNF, Mountain Riders, le MNHN, l'UNCPIE...
- Les partenaires financeurs : Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Léa Nature, MAIF...
- Les partenaires experts : les planteurs volontaires, les Blongios, Pépins production, le réseau Centres de soins faune sauvage.

Les comités de pilotage se réunissent en moyenne tous les trimestres.